

Procès-Verbal de la réunion générale de la Société jurassienne d'émulation à Neuveville, le 30 septembre 1879

Autor(en): **Imer, Frédéric / Carnal, P. / Germiquet, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **30 (1879)**

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684408>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PROCÈS-VERBAL

DE

LA RÉUNION GÉNÉRALE

DE LA

SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

à Neuveville, le 30 septembre 1879

Il y aura bientôt une année que la Société jurassienne d'émulation, réunie à Moutier-Grandval, désignait Neuveville pour son lieu de réunion en 1879.

Cette réunion des amis de l'étude ayant été fixée au 30 septembre, l'antique cité Neuvevilloise, parée de ses habits de fête, reçoit aujourd'hui dans ses murs les membres de la Société, réunis pour leur 30^{me} assemblée annuelle.

Les membres du bureau central et ceux des bureaux de sections, arrivés déjà la veille, entrent en séance à 8 heures, aux fins d'arrêter l'ordre du jour de la séance et émettre leur préavis sur différentes questions qui doivent être soumises à l'assemblée générale.

A 9 1/2 heures, les membres de la société, au nombre d'environ 60, prennent place dans la grande salle du Musée, décorée pour la circonstance et qui a été gracieusement mise à leur disposition. M. le préfet, Fréd. Imer, président de la section de Neuveville, occupe le fauteuil de la présidence ; MM. P. Carnal et J. Germiquet remplissent les fonctions de secrétaires ; M. Spiro, vice-président du bureau central, MM. Lagier, Dr Schwab et Boivin, présidents des sections de Bienne, de St-Imier et de Moutier, ainsi que deux délégués de la société d'émulation de Bel-

fort, MM. Dietrich et Parisot, maire de cette ville, prennent place au bureau.

Outre les membres de la société et d'autres citoyens, on remarque avec plaisir M. le conseiller d'Etat, de Steiger, M. Lochman, de Lausanne et un grand nombre de dames de la localité, qui ont bien voulu assister à cette réunion et lui prêter un nouveau charme par leur présence.

M. le président, Fréd. Imer, ouvre la séance en souhaitant d'abord la bienvenue aux hôtes jurassiens, puis en prononçant le discours d'ouverture dans lequel il aborde franchement les difficultés sur la situation actuelle de la société. Il communique en outre à l'assemblée les lettres d'excuse de M. le pasteur Grosjean, à St-Imier, et de M. le Dr Thiessing, à Mulhouse, qui, tout en exprimant leur vive sympathie pour la Société, regrettent de ne pouvoir répondre à l'invitation qui leur a été faite.

M. Carnal, secrétaire provisoire du bureau central, donne communication du rapport annuel sur la marche et les travaux de la société depuis sa dernière réunion, soit pendant l'année qui vient de s'écouler.

Réception de sociétaires.

L'assemblée procède à la réception des nouveaux membres de la société, présentés par la section de Neuveville. Ce sont :

(a) Comme membres titulaires.

MM. Oscar Wyss, notaire ;
Gurnal Lamon, négociant ;
Emile Grether, négociant ;
Jules Favre, fab. d'horlogerie ;
Jules Pagnard, rentier ;
Georges-Frédéric Geisbuhler, rentier ;
Fritz Probst, négociant ;
Alp. Kauffmann, maître d'hôtel ;
Reynold Brandt, maître d'hôtel.

(b) *Comme membre associé correspondant.*

M. de Steiger, conseiller d'Etat, à Berne.

M. le caissier, Ed. Meyer, donne un résumé des comptes de la Société pour les années 1875 à 1878 inclusivement dont voici le résultat sommaire.

Les recettes s'élèvent à la somme de .	Fr. 5,215 70
Les dépenses ascendent à celle de »	4,842 85
<hr/>	
Ensorte qu'il existe à ce jour un solde actif de	Fr. 372 85

Ces comptes sont approuvés par l'assemblée avec les réserves, formellement exprimées, qu'à l'avenir 1° on ne mettra au compte de la Société que les dépenses faites pour celle-ci et non une partie de celles qui incombent aux sections, ainsi que cela a eu lieu lors des réunions générales de Porrentruy en 1876 et de Delémont en 1877 ; 2° qu'il ne devra être livré à l'impression, pour figurer dans les *Actes*, aucun travail avant d'avoir été agréé et désigné par le bureau annuel, conformément aux dispositions de l'art. 21 des statuts de la Société.

Délibérations.

L'assemblée s'occupe ensuite de la question officielle mise à l'ordre du jour de cette séance. *Quelles sont les industries auxiliaires à introduire dans le Jura, pour venir en aide aux industries en souffrance ?*

M. *Charles Schnider*, qui a bien voulu accepter la tâche difficile de rapporteur général sur cette question, donne lecture de son rapport qui est animé d'un souffle moral pur et très-élevé. M. Schnider a traité son sujet avec un réel talent ; pour le rapporteur, le vrai remède à la crise n'est pas l'introduction de nouvelles industries qui auraient presque toujours à redouter une concurrence onéreuse, mais la moralisation de l'ouvrier et la pratique des sages et sévères principes de l'amour du travail et de l'économie. Voir à l'*Appendice*.)

Une discussion est ouverte à ce sujet.

M. *Péteut*, préfet de Moutier, passe en revue les différentes industries du Jura ; son exposé très-détaillé et très-lucide ne peut que constater le déclin et même la disparition accomplie ou prochaine de quelques-unes d'entre elles, et que recommander de vouer un intérêt nouveau à celles qui subsistent encore.

Dans une brillante improvisation, M. le *Dr Schwab*, de St-Imier, complète les deux rapports précédents. Il relève l'importance que l'établissement des fabriques d'horlogerie a acquise aujourd'hui, et il recommande la fabrication des outils dont les ouvriers ont besoin.

M. *Lagier*, président de la section de Bienne, remercie MM. *Schnider*, *Péteut* et *Dr Schwab* de l'intérêt qu'ils portent à cette question, et il propose qu'une commission soit nommée pour continuer l'étude de cette intéressante et vitale question pour les localités industrielles.

L'assemblée décide, sur la proposition de M. *Lagier*, complétée par M. *Péteut*, qu'une commission, nommée par les sections (un membre de chacune d'elles), continuera l'étude de cette question.

La révision des statuts, non encore suffisamment étudiée par les sections, a été renvoyée à la prochaine réunion et, sur le rapport de M. le pasteur *Fayot*, l'assemblée vote les résolutions suivantes :

1° Les statuts de la *Société jurassienne d'émulation* seront révisés ;

2° Le bureau directeur de Neuveville communiquera au bureau central, ainsi qu'à chaque section, une copie du projet des statuts révisés d'ici au premier novembre prochain ;

3° Le bureau central et les bureaux de sections devront, jusqu'au 31 décembre prochain au plus tard, communiquer au bureau directeur de Neuveville leurs vœux, observations et propositions ;

4° Un projet définitif des statuts sera ensuite élaboré

par un comité composé des présidents et secrétaires du bureau central et des bureaux de sections, pour être soumis à la réunion générale de 1880.

Après une interruption de 15 minutes, pendant laquelle les sociétaires visitent le Musée historique qui renferme notamment les trophées de Grandson et de Morat, il est procédé à la nomination des membres du bureau central pour l'année 1879-1880, qui est composé comme suit :

MM. Ed. Meyer, président ;
Gigon, vice-président ;
Carnal, secrétaire ;
Billieux, caissier ;
Koby et Dietlin.

Travaux.

M. le Dr *Quiquerez* dépose sur le bureau et fait passer sous les yeux des sociétaires deux de ses manuscrits. L'un renferme le résumé de ses découvertes d'antiquités dans le Jura ; l'autre, intitulé « *Nos vieilles gens*, » contient une description des anciennes maisons, de leur ameublement, de la nourriture et du costume de leurs habitants. M. *Quiquerez*, avec sa verve habituelle, donne lecture de quelques pages de ce dernier travail. (Voir à l'*Appendice*.)

Selon l'usage consacré, lors des réunions annuelles, de présenter un travail historique ou biographique se rattachant à la localité qui reçoit la société, M. *Germiquet* communique à l'assemblée une monographie sur l'antique cité de *Nugerole*, qui existait jadis au nord-ouest du lac de Bienne. L'auteur décrit plus particulièrement l'origine de cette ville romaine, sa fondation, son faubourg et sa destruction. (Voir à l'*Appendice*.)

Vu l'heure avancée, il n'est point donné communication des autres travaux annoncés, notamment d'un article nécrologique sur *Paul Besson*, dû à la plume de notre président honoraire, M. X. *Kohler* ; d'une notice de M. le Dr *Gross*, sur les antiquités lacustres qu'il a recueillies der-

nièrement dans les palafittes des lacs de Bienne et de Neuchâtel ; d'une légende de M. *Quiquerez* sur la *Fée Arie*, et d'une poésie de M. W. sur l'*île de St-Pierre*.

Ces travaux, de même que ceux de MM. Schnider, Quiquerez et Germiquet, trouveront, nous n'en doutons pas, leur place dans les *Actes* de la Société.

L'assemblée s'occupe enfin du lieu de réunion pour 1880. M. Lagier annonce que la section de Bienne est en train de se reconstituer et réclame pour la *ville de l'avenir* l'honneur de recevoir la Société l'année prochaine. L'assemblée apprend cette nouvelle avec satisfaction et Bienne est choisi, à l'unanimité, comme lieu de réunion en 1880.

Le procès-verbal de la réunion générale qui a eu lieu à Moutier-Grandval le 12 octobre 1878 étant parvenu trop tard au bureau central et n'ayant conséquemment pas pu figurer dans les *Actes* de 1878, sera, sur le désir qui en a été témoigné par plusieurs sociétaires, inséré à la suite de celui-ci, dans ceux de 1879.

M. le président remercie les sociétaires, ainsi que les autres personnes de leur participation à la réunion de ce jour, et la séance est levée à deux heures.

A deux heures et un quart, un banquet joyeux et cordial, comme ceux qui l'ont précédé dans les autres localités du Jura, réunit de nouveau les sociétaires dans la grande salle de l'hôtel du *Faucon*. Des toasts chaleureux, alternant avec des productions variées de la société de chant l'*Union*, qui a bien voulu prêter son concours dans cette circonstance, ont fait passer aux sociétaires des heures dont ils garderont un bon souvenir.

Neuveville, le 30 septembre 1879.

Le Président,
FRÉD. IMER

Les secrétaires,
P. CARNAL.
J. GERMIQUET.



Recettes. — Comptes de la Société jurassienne d'Emulation au 30 septembre 1879. — Dépenses.

	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.
1876			4) Déficit résultant de la réception de la société à Porrentruy	135	40
1877			5) Pour imprimés, fournitures et frais de bureau	136	80
1878			6) Pour frais d'impression du journal en 1876	1,791	40
			7) Pour fournitures, frais de bureau, etc.	113	60
			8) » l'impression du journal en 1877	1,682	30
			9) » 1 armoire vitrée p. les archives	85	—
			Pour impression des actes de 1878	703	20
			10) Pour frais de bureau et affranchissement des mémoires	85	30
			11) Déficit résultant de la publication de l' <i>Album jurassien</i>	110	45
			Total des dépenses	4,842	85
			B a l a n c e.		
			Les recettes s'élèvent à la somme de	5,215	70
			Les dépenses ascendent à celle de	4,842	85
			Solde en caisse	372	85

Etat de la fortune de la Société au 30 septembre 1879.

A. Solde en caisse	Fr. 372 85
B. Fonds de réserve déposé à la Banque Choffat	» 448 25
Total de la fortune	Fr. 821 10

Porrentruy, le 30 septembre 1879.
Le Caissier,
 E. MEYER.

Les vérificateurs délégués par le Comité central,
 FRICHE, directeur. — Dr DUPASQUIER.